

Audience Sous Direction A à Marseille

La Sous Directrice à la division A, Madame Fabienne Debeaux et la directrice du bureau A/1 Madame François Bureau, en visite pour 2 jours à Marseille ont souhaité rencontrer les organisations syndicales. La rencontre a eu lieu avec toutes les OS le 20 juillet durant près de 2 heures.

Disons le tout de go là aussi, (comme à la DI) : gros écart de style par rapport à leurs prédécesseurs. Des gens à l'écoute ça nous change.

Pour autant il s'agit de la forme, sur le fond, quelles sont les véritables marges de manœuvres de ces cadres supérieurs ? Limitées pour sûr!

- **L'ensemble** des représentants de l'intersyndicale a profité de cette entrevue pour **demande l'arrêt immédiat des suppressions d'emplois** dans notre administration (branche CO), qui génère un profond malaise pour les agents. **L'UNSA a insisté sur le problème des effectifs SU** insuffisants pour tenir les mesures prises dans le cadre de l'état d'urgence, (Col de l'Echelle pour la brigade de Gap).

Réponse : le travail est fait auprès du ministère...

En clair on sait où ça coince !

- **Dans le contexte** de la prolongation de l'état d'urgence, **l'UNSA a demandé la tenue de CTDI et CTR** afin d'examiner le plus rapidement possible l'organisation de la douane et son implication auprès des autres forces de sécurité dans la lutte contre le terrorisme. Pour nous on ne peut gérer la douane comme précédemment. La donne a changé.

Réponse : une réflexion serait nécessaire.

En clair on risque d'attendre longtemps !

- **L'UNSA a demandé** si la pérennisation des deux DR Marseille et Provence était assurée.

Réponse du DI : aucun projet de supprimer Provence. Réponse de Madame Debeaux identique pour la DG.

Cà va mieux en le disant !



- **Dans la suite des interventions** nationales de l'UNSA au CTR, **nos représentantes** sont intervenues pour demander où en était **l'écrit promis par la DG au sujet des garanties** pour les personnels d'Arles?

Réponse de Madame Debeaux, il est sur mon bureau dans l'attente de la validation définitive de la suppression de la brigade par le ministère.

L'été sera chaud !

- **L'UNSA a demandé** des précisions sur les conséquences de la suppression des mois d'avancement.

Réponse de Madame Bureau : pour la catégorie B dès 2017 (entretiens sur 2016), Pour les A et les C dès 2018 (entretiens sur 2017). Un dispositif de substitution est examiné par la Fonction Publique mais non finalisé.

Il semblerait qu'on délire là-haut (FP) avec des avancements ultra rapides (8 mois d'un coup par exemple).

Pour l'heure la douane attend des instructions pour se mettre en route.

En clair hâtons nous lentement !

-**La centralisation comptable** a été confirmée y compris pour la Corse. Premier GT début septembre.

Points divers concernant les autres DR de la DI : CODT, PUD, Sécurité aéroports et ports, points de NBI pour cellules de ciblage (demande UNSA).

Cette rencontre a le mérite de remonter directement les problèmes locaux auprès de la DG; les limites seront fournies comme toujours par la suite qui sera donnée aux interventions que nous avons faites.



A l'UNSA, je paye moins ! Comparez toutes les cotisations !

Désormais grâce à la réduction d'impôt ou au nouveau crédit d'impôt, la cotisation syndicale est aidée à hauteur de 66%.

Les cotisations syndicales ouvrent droit à une réduction d'impôt égale à 66% de leur montant sauf pour les contribuables déclarant des frais réels, le montant de la cotisation syndicale est alors intégré à 100% dans les frais déclarés. Ce dispositif existe depuis de nombreuses années.

Exemple : je cotise 100€, je déclare cette somme sur ma déclaration d'impôt, je bénéficie d'une réduction de mon montant imposable de 66€. Cela me coûte finalement 34€ pour une année.

Vous pourrez comparer les cotisations d'autres organisations, souvent bien plus élevées, notre barème 2016 (ci-après) conduit les personnels aux plus bas revenus à payer, réellement, une contribution mensuelle égale à un café. Le tout pour une qualité de service efficace et dédiée aux agents avant tout.

COTISATIONS ANNUELLES 2016			
ACTIFS			
GRADES ou Situations	Montant annuel payé à l'UNSA	Montant annuel réel payé après fiscalité	Coût mensuel réel
Stagiaires	22	7	0€58
Agents Berkani	27	9	0€75
AC 2ème classe	64	21	1€75
AC 1ère classe	69	23	1€91
ACP2 et 1	84	28	2€33
Contrôleur 2	89	30	2€50
Contrôleur 1	95	32	2€66
Contrôleur Principal	101	33	2€75
Inspecteur	117	39	3€25
IR3	127	42	3€66
IR2	132	44	3€58
IR1	137	46	3€83
IP1/IP2	144	48	4€
DSD2/DSD1	154	51	4€25
DI/DR/DF	175	58	4€83
Administrateur civil	218	74	6€16
RETRAITÉS			
Catégorie C	33	11	0€91
Catégorie B	40	13	1€08
Catégorie A	46	15	1€25

Section Régionale UNSA Douanes de Provence

Téléphone :- 06.01.76.18.18 – 06.26. 76. 15. 60

Courriel : roude.unsa@bbox.fr

INFOS PROVENCE est le bulletin d'information de la section régionale des douanes de PROVENCE

Journal imprimé au local UNSA Douanes

Casernes des Douanes – Bâtiment A – 56 boulevard de Strasbourg – 13003 Marseille

